



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiacongo.com

N° 3956-MERCREDI 17 MARS 2021

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2021

La force publique vote aujourd'hui

Conformément à la nouvelle loi électorale, les agents de la force publique sont les premiers citoyens à poser ce 17 mars, dans les urnes leurs bulletins de vote pour choisir le futur président de la République, pendant que le vote populaire aura lieu le dimanche 21 mars. Pour faciliter cet acte civique, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a fixé, dans un arrêté du 23 février, les lieux d'implantation des bureaux de vote spéciaux sur l'ensemble du territoire national.

Pages 4-7



Les agents de la force publique, premiers électeurs du futur chef de l'Etat

MONNAIE

La Cematic s'apprête à émettre une nouvelle gamme de billets



La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) serait en train d'effectuer les derniers réglages sur son projet d'émission de nouvelles

coups de billets de banque 500, 1000, 2000, 5000 et 10.000 FCFA et des pièces de monnaie. Des spécimens fuitent depuis quelques jours sur la toile.

C'est à l'issue de la session ordinaire du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale, tenue le 2 octobre 2019, au siège de la Banque centrale à Yaoundé au Cameroun, que la nécessité de renouveler des billets a été révélée. « Le comité a pris acte du lancement des travaux de conception d'une nouvelle gamme de billets. Conformément à l'article 33 des statuts de la BEAC, il engage le gouvernement de la Banque centrale à finaliser les travaux nécessaires à la création et à la mise en circulation progressive de cette nouvelle gamme, dans les meilleurs délais », indique le communiqué.

Page 10

INTEMPÉRIES

Brazzaville sous les eaux après la pluie



Une vue de la traversée du pont de la rivière Tsiémé

La pluie qui s'est abattue sur Brazzaville le 16 mars a occasionné de nombreux dégâts matériels. Les populations vivant au bord des cours d'eau arrosant la capitale ont vu leurs habitations être inondées. On a assisté à des scènes désolantes où pour aller d'un point à un autre d'une passerelle inondée, des jeunes transportent les passants en détresse dans les brouettes moyennant quelques espèces de monnaie.

Page 11

Éditorial

Vu...

Page 2

SLAM

Trois artistes en spectacle live le 31 mars

Page 16

ÉDITORIAL

Vu ...

Vu du terrain, c'est-à-dire des départements, des villes, des villages où se sont rendues nos équipes, la campagne électorale qui est sur le point de s'achever a démontré que la démocratie n'est pas, chez nous, une fiction comme le prétendent les détracteurs du Congo, mais une réalité bien réelle. En a témoigné, tout au long du processus qui permettra dimanche la tenue du premier tour de scrutin, l'engouement bien réel des populations lors des nombreux, très nombreux meetings que les différents candidats ont organisés sur ce même terrain.

Partout, en effet, la foule a afflué vers les lieux publics où l'opposition comme la majorité entendaient présenter, faire valoir leurs programmes afin d'obtenir les suffrages d'un maximum d'électrices et d'électeurs le 21 mars. Des afflux d'autant plus spectaculaires qu'ils se déroulaient dans un climat détendu avec la présence massive des jeunes générations, des autorités traditionnelles, des artistes et des musiciens, bref d'un public très varié acquis bien sûr aux candidats qui les organisaient, mais aussi très conscient de l'importance de l'enjeu que constitue l'élection présidentielle pour chacun d'eux.

Au risque de nous attirer une fois encore de sévères critiques, ce que nous avons vu et constaté tout au long de la campagne qui s'achève est exactement l'inverse de ce que des institutions respectables comme la Conférence Episcopale du Congo avaient prédit en prêchant pour un report du scrutin présidentiel qu'auraient justifié les difficultés du temps présent. Quoi que l'on prétende en effet ici et là, le système qui nous gouverne est bien un système démocratique dans lequel chacun s'exprime et vote librement. S'il n'est pas exempt de défauts et devra être amélioré dans les années à venir, comme d'ailleurs s'y est engagé le président candidat Denis Sassou N'Guesso tout au long de sa campagne, il est indiscutablement soutenu par la population qui en espère et de grands progrès lors du prochain quinquennat.

La conclusion de ce qui précède est que les conditions sont aujourd'hui remplies pour que la longue marche vers le progrès engagée au début de ce nouveau millénaire non seulement se poursuive, mais s'amplifie dans les mois et les années à venir. Il revient donc aux sept candidats en lice de le faire valoir publiquement encore plus fort, encore plus nettement dans les dernières heures de la campagne afin d'attirer vers eux le maximum de voix lors du premier tour de scrutin.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

Des sessions de prières pour la nation

Ces prières ont été organisées par la division des relations des confessions religieuses et des groupes vulnérables du candidat Denis Sassou N'Guesso au centre missionnaire Rehoboth.



El Hadj Djibril Bopaka répondant aux questions de la presse (crédit photo/Adiac)

Les prières ont porté sur les élections ; la restauration de la nation ; et la paix de la nation. Concernant le premier volet, il s'agit des points suivants : que Dieu use de grâce et que les élections se déroulent sans heurt ; que Dieu élève et établisse pour ce mandat qui il veut selon sa volonté ; que les conflits soient bannis dans les élections et que les résultats soient acceptés par tout le pays ainsi que par la communauté internationale. Quant au second volet portant sur la prière pour la restauration de la nation ; la prière a porté sur : que les actions de développement du pays l'emmènent à l'épanouissement ; que le Congo connaisse, dans un avenir immédiat, l'émergence ; que tous les secteurs d'activité connaissent une restauration sans précédent ; que le Congo retrouve les valeurs d'unité et de travail pour un progrès fulgurant sous la bénédiction du Seigneur. Enfin sur le troisième volet relatif à la prière pour la paix de la nation : il s'agit de : Appeler la paix de Dieu sur le Congo maintenant et au-delà des élections, la paix dans tous les départements, la paix dans les élections ; que cette paix attire la grâce et la bénédiction de Dieu sur le pays. Après le mot de circonstance du bishop Serge Aimé Dzabatou, et

l'exhortation de l'orateur Jean Baptiste Bafounguisa, plusieurs serviteurs ont intervenu, se référant aux passages bibliques suivants : 1 Thessaloniciens 2.17-18 ; 1 Thessaloniciens 3.10-11. A l'issue de ce culte, Antoinette Kebi, membre de la division des relations des confessions religieuses et des groupes vulnérables, a livré ses impressions à la presse. « Nous qui avons été choisis au niveau de la direction nationale de la campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso, avons pensé qu'il était nécessaire sinon, indispensable de démarrer la campagne par des moments de prière. Et nous savons que lorsque le peuple est uni dans la prière, Dieu l'écoute. Nous avons donc rempli une partie du programme d'action de notre division, qui est la division des relations des confessions religieuses et des groupes vulnérables. Et ces cultes vont continuer parce qu'il y a d'autres groupements. Il y a également ceux de l'œcuménisme... » Pour le ministre Léon Juste Ibombo en sa qualité d'évangéliste, c'est une journée spécifique et sa spécificité c'est que le candidat Denis Sassou N'Guesso a pensé mettre dans le cadre de son programme, une division en charge des confessions

religieuses et des personnes vulnérables. Le pasteur Germain Loubota a donné lui aussi son point de vue : « Ensemble avec mes frères nous pensons que ce culte a été une très bonne chose, parce que nous voyons que certes, elle a été demandée par un candidat parmi les sept. Mais pour nous, cette volonté de ce candidat est venue simplement rencontrer la volonté divine que nous trouvons dans l'église, parce que nous avons effectivement commencé à prier depuis un moment. » Après Rehoboth, les membres de la division des relations des confessions religieuses et des groupes vulnérables se sont rendus à la mosquée de Poto-Poto. Le message des musulmans du Congo venus de partout et transmis par El Hadj Djibril Bopaka, a été clair. « Chez nous, le salam c'est la paix. Nous avons été honoré par les représentants d'un candidat qui sont venus solliciter notre appui parce que tous les vendredis, nous, les musulmans, prions toujours pour la paix dans tout le pays. Aujourd'hui, c'est un jour spécial pour remettre le Congo dans la main d'Allah pour la paix, la sécurité du peuple congolais. » Bruno Okokana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

Albert Oniangué entend faire du Congo un pays tourné vers l’avenir

Le candidat à l’élection présidentielle du 31 mars prochain, Albert Oniangué, veut faire du Congo, une fois élu, un pays tourné vers l’avenir, a indiqué le 16 mars à Brazzaville son conseiller à l’économie, Venance Etom, au cours d’un point de presse.

Dans “le Programme 5 sur 5”, Albert Oniangué propose aux Congolais des réformes “audacieuses” en vue de faire du Congo un pays totalement transformé, adapté aux standards universels et tourné vers des horizons meilleurs. Une fois élu à la magistrature suprême, Albert Oniangué entend “rétablir la confiance avec le peuple”. Il mettra en place un premier programme de 100 jours, basé sur trois piliers qui feront du Congo «un Etat propre, bienveillant et protecteur», fondé sur «une justice forte et équitable». Le “Programme 5 sur 5”, a précisé Venance Etom, contient 48 engagements, soutenus par des réformes économiques de grande portée. La vision d’Albert Oniangué est de chercher à redynamiser l’économie nationale qui, selon lui, se situe actuellement au plus bas niveau.



Venance Etom/photo Adiac

Le candidat prévoit de mettre un accent particulier sur l’assainissement des finances publiques, en instaurant un système de traçabilité particulière. La réforme sera appuyée par une nouvelle politique d’exonérations fiscales au sein des sociétés pétrolières. Avec un gouvernement de 24 portefeuilles, le candidat indépendant va oeuvrer à l’éradication de la pauvreté à travers entre autres un filet social d’un montant de 100 milliards de francs CFA par année, destinés à soutenir les ménages pauvres à travers le pays. Albert Oniangué prévoit aussi d’améliorer le système sanitaire et scolaire, deux secteurs sociaux de base. Concernant l’administration territoriale, le pasteur évangéliste envisage de diviser le Congo en trois “territoires économiques”.

Firmin Oyé

Le MJP lance une campagne de proximité en faveur de Denis Sassou N’Guesso

Le Mouvement des jeunes présidentiels(MJP) a lancé, le 15 mars à Brazzaville, une opération de sensibilisation, de conscientisation des électeurs et de vulgarisation du projet de société du candidat Denis Sassou N’Guesso dans plusieurs quartiers de la capitale.



Les membres du MJP sur le terrain/Adiac

L’opération dite « porte-à-porte » a été lancée par le président national du MJP, Donald Mobobola, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, Madibou, précisément au quartier Massissia. Des centaines de personnes visitées ont été édifiées sur la nécessité de voter le candidat Denis Sassou N’Guesso. Pour ce faire des flyers et autres outils de communications ont été distribués, une manière de faciliter la compréhension du message. Donald Mobobola a rappelé l’enjeu de l’élection présidentielle de l’année en cours car, selon lui, le 21 mars le vote devrait être bouclé dès 12 heures. Tous les militants du MJP doivent choisir le candidat de la majorité présidentielle dès que les bureaux de vote seront ouverts, a-t-il déclaré. « Nous sommes engagés à faire élire notre candidat dès le premier tour. Nous devons réaliser cette promesse. Un militant ne doit pas rester à la maison pour suivre les informations à la télévision, il faut faire bouger les lignes en occupant le terrain électoral », a-t-il expliqué. A en croire Berry Mayembo, président de la fédération de Brazzaville, cette opération se déroulera dans plusieurs localités de la République. Après le huitième arrondissement, les membres du MJP se sont déployés dans le deuxième arrondissement, Bacongo, pour effectuer la même opération, avant d’enclencher, dans les prochains jours, la partie nord de Brazzaville et les autres localités.

Rude Ngoma

Carnaval de la direction locale de Poto-Poto 3

Le directeur local de campagne du candidat Denis Sassou N’Guesso de Poto-Poto 3, Ferréol Gassackys, s’investit dorénavant sur le terrain en vue de convaincre les Congolais de sa circonscription d’aller voter le 21 mars prochain pour son candidat.



La mobilisation pendant le carnaval (crédit photo/Adiac)

Après une série d’entretiens au siège, Ferréol Gassackys et son équipe ont entrepris d’aller sur le terrain. « Nous avons un programme d’activités et aujourd’hui, nous attaquons le terrain par le carnaval pour aller à la rencontre de la population. A travers le carnaval nous communiquons à notre manière à l’endroit de la population de notre circonscription. Nous irons également rendre visite aux personnes malades et vulnérables », a déclaré Ferréol Gassackys. Pour le directeur local de campagne du candidat Denis Sassou N’Guesso à Poto-Poto le message à donner est toujours le même. Si le Congo veut aller de l’avant, il faut qu’il s’accroche et qu’il porte son choix sur le candidat de la continuité qui est Denis Sassou N’Guesso, car avec lui, le Congo a tout à

gagner en prolongeant son mandat, a-t-il souligné. Pour lui, Denis Sassou N’Guesso est un candidat qui rassure sur tous les plans. Il suffit de débiller son projet de société « Poursuivons ensemble la longue marche vers le développement » pour montrer que sur plusieurs plans, il est incontournable, que ce soit dans les domaines de la santé, de l’économie, du mieux vivre ensemble, de la paix, c’est vraiment le candidat essentiel. En effet, à travers ce carnaval et les nombreuses activités que cette direction locale de campagne a eu à organiser, elle n’a de cesse de rappeler aux Congolais que le pays est entièrement dans la paix. C’est pour cela que Ferréol Gassackys et son équipe appellent tout le monde, toutes les sociétés, toutes les tranches d’âge à soutenir Denis Sassou N’Guesso

parce que c’est lui qu’il faut pour que le Congo soit réellement sur orbite. « Nous avons organisé ce carnaval avec les jeunes des quartiers 34 et 35 pour montrer que nos jeunes sont debout et prêts pour la bataille électorale du 21 mars. Nous avons travaillé en coulisses, maintenant nous sortons pour le terrain afin de montrer combien nous sommes prêts pour gagner cette bataille. Nous avons choisi Denis Sassou N’Guesso parce que c’est l’homme de la paix, sans laquelle on ne peut rien entreprendre. Denis Sassou N’Guesso a la grâce de Dieu pour présider aux destinées du Congo », a déclaré Jean-Claude Ollingo, directeur local de campagne adjoint du candidat Denis Sassou N’Guesso à Poto-Poto.

Bruno Okokana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Arrête 2321 /MID-CAB

fixant le nombre et les lieux d'implantation des bureaux de vote spéciaux
de la Force publique pour l'élection du Président de la République
scrutin du 21 mars 2021

ARRÊTE :

Article premier : Les bureaux de vote en vue de l'élection du Président de la République, scrutin anticipé de la Force publique du 17 mars 2021, sont
au nombre cent-trente-et-un (131), et implantée sur toute l'étendue du territoire national ainsi qu'il suit :

DEPARTEMENT DU KOUILOU

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Hinda	Ecole primaire de Makola	01
Kakamoeka	CEG de Kakamoéka	01
Loango	Ecole primaire de Mengo	01
Madingo-Kayes	Kayes-Poste	01
Mvouti	Ecole primaire de Mvouti	01
Nzambi	Nzambi Poste	01
TOTAL	06	06

DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Bambama	CEG de Bambama	01
Komono	Ecole Joseph Kata	01
Mayéyé	Ecole primaire de Mayéyé	01
Sibiti	Siège du quartier Loumongo	01
TOTAL	04	04

DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

Commune de Pointe-Noire

Arrondissements	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Arrondissement 1 Lumumba	Lycée technique Poaty Bernard	03
	Ecole Trois Martyrs	01
Arrondissement 2 Mvou-Mvou	Lycée Victor Augagneur	01
Arrondissement 3 Tié-Tié	CEG 28 juin	01
Arrondissement Mongo-Mpoukou	Siège du quartier	01
	Zone 4 Bloc 1	01
Arrondissement 6 Ngoyo	Ecole CMA Ngoyo	01
TOTAL	06	06

Commune de Nkayi

Arrondissement	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Arrondissement 1 Mwana Tô	Ecole primaire de Mwana-Tô	01
SOUS-TOTAL	01	01
TOTAL	10	10

DEPARTEMENT DES PLATEAUX

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Abala	Siège de la communauté urbaine	01

DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Boko-Songho	Ecole de Boko-Songho	01
Kayes	Ecole primaire Kayes centre	01
Kingoué	Ecole primaire de Kingoué Centre	01
Loudima	CEG Poste	01
Madingou	Lycée de Madingou	01
Mfouati	CEG de Loutété	01
Mouyondzi	CEG Central	01
Tsiaki	Siège de la sous- préfecture	01
Yamba	Ecole primaire Malouendé	01
SOUS TOTAL	09	09

DEPARTEMENT DE TCHIEKE

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
District de Tchiamba- Nzassi	Ecole primaire Taty-Loutard	01
	Ecole primaire de Tchiminzi	01
SOUS-TOTAL	02	02
TOTAL	08	10

DEPARTEMENT DES PLATEAUX

Suite

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Allembé	CEG d'Allembé	01
Djambala	CEG Ongounou 1	01
Lékana	Ecole du 31 décembre 1969	01
Makotimpoko	Siège de la sous-préfecture	01
Mbon	Ecole Abila	01
Mpouya	Ecole d'Assima	01
Ngo	CEG de Ngo	01
Ollombo	CEG d'Ollombo	01
Ongoni	CEG d'Ongoni	01
Gamboma	CEG de Gamboma	01
TOTAL	11	11

DEPARTEMENT DE LA CUVETTE

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Bokoma	CEG / Ecole primaire	01
Loukoléla	CEG. Emina-Sissa	01
Makoua	CEF Ondziel-Onna	01
Mossaka	Ecole Paul Langangui	01
Tchikapika	Siège de la mairie	01
TOTAL	05	05

DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Ewo	Ecole primaire Pierre Akiridzo	01
Etoumbi	Siège du Comité du quartier Apengui	01
Kellé	CEF François Oyabi	01
Mbama	Ecole primaire Talas	01
Mbomo	Siège du comité de quartier Ambea	01
Okoyo	Eglise catholique Adzae	01
TOTAL	06	06

DEPARTEMENT DE LA SANGHA

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Kabo	Ecole primaire Ibamba	01
Mokéko	Siège du Comité de village Mbalouma	01
Ngbala	Tata-tala Chantier	01
Pikounda	Ecole primaire Pikounda	01
Pokola	Ecole primaire de Pokola	01

DEPARTEMENT DE LA SANGHA

Suite

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Sembé	CEG Charles Zakama	01
Souanké	Siège du quartier CQ 1	01
TOTAL	07	07

Commune de Ouessou

Arrondissements	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Arrondissement 1 Nzalangoye	Ecole primaire Mambéké-Boucher	01
Arrondissement 2 Mbinjo	Ecole primaire Milandou	01
SOUS-TOTAL	02	02
TOTAL	09	09

DEPARTEMENT DU NIARI

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Banda	Ecole du centre	01
Divénié	CQ 1 Bibika	01
Kibangou	Siège du comité du village	01
Kimongo	Ecole primaire de Kimongo Poste	01
Londéla-Kayes	Ecole primaire de Londéla-Kayes	01
Louvakou	Village Moulendé Centre des maraîchers	01
Makabana	Ecole primaire Bloc 1	01
Mayoko	Ecole primaire de Mayoko	01
Mbinda	Ecole Mbinda centre	01
Moungoundou Nord	CEG Moungoundou Nord	01
Moungoundou Sud	Ecole primaire de Mayama	01
Nyanga	Ecole primaire de Nyanga	01
Yaya	Ecole primaire de Yaya	01
TOTAL	13	13

Commune de Mossendjo

Arrondissement	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Arrondissement 1 Bouali	CEG Emile Koumba	01
SOUS-TOTAL	01	01

Commune de Dolisie

Arrondissements	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Arrondissement 1 Foundou-Foundou	Siège d'arrondissement	01
SOUS-TOTAL	01	01
TOTAL	15	15

DEPARTEMENT DU POOL

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Boko	CEG de Boko	01
Goma Tsé-Tsé	CEG de Nganga-Lingolo	01
Ignié	Ecole primaire dIgnié	01
	Résidence CV Mandiéla	01
	Résidence CV Dzoulou	01
Kindamba	Ecole Milongo	01
Louingui	CEG de Louingui	01
Loumo	CEG de Loumo	01
Mayama	Ecole primaire Nkorogo	01
Mbandza-Ndounga	CEG de Mbandza-Ndounga	01
Ngabé	Centre préscolaire de Ngabé	01
Kinkala	Ecole primaire de Matsédi	01
Mindouli	Siège du quartier Centre	01
TOTAL	13	13

Commune de Kintélés	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
	CEG de Kintélé	02
	Stade de Kintélé	01
SOUS-TOTAL	01	03
TOTAL	15	16

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Arrondissements	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Arrondissement 1 Makélékélé	Ecole Mabilia Ma Nganga	01
Arrondissement 2 Baongo	Ecole de la Fraternité	04
Arrondissement 3 Poto-Poto	Mairie centrale	03
	CEG Nganga Edouard	05
	Ecole 8 février (Mfoa)	03
Arrondissement 4 Moundali	Ecole Moussa Eta	02
	CEG de Moukondo	02
Arrondissement 5 Ouenzé	CEG Lheyet Gaboka	02
	Lycée 5 février 1979	02
Arrondissement 6 Talangaï	Ecole 31 juillet 1968	01
	Ecole Mardoche	01
Arrondissement 7 Mfilou	Lycée de la Révolution	01
Arrondissement 8 Madibou	Ecole primaire de Madibou	01

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Arrondissements	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Arrondissement 9 Djiri	Carrefour Djiri-Boko	01
	Ecole A Daverne	15
TOTAL	15	30

DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Bétou	CEG de Bétou	01
Bouanéla	CEG de Bouanéla	01
Enyellé	Siège de la sous-préfecture	01
Epéna	CEG Mondaye	01
Liranga	Poste 2	01
Dongou	Siège de la sous-préfecture	01
SOUS-TOTAL	06	06

Commune d'Impfondo	Centre de vote	Nbre de bureaux de vote
Arrondissement 1 Foundou-Foundou	CEG Base Vie	01
SOUS-TOTAL	01	01
TOTAL	07	07

Article 2: Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal de la République du Congo

Fait à Brazzaville, le 23 février 2021


Raymond Zéphirin MBOULOU

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION

REPUBLICQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

CABINET

Additif

Arrête 1996 /MID-CAB
modifiant et complétant l'arrêté n° 2321/MID-CAB
du 25 février 2021 fixant le nombre et les lieux
d'implantation des bureaux de vote spéciaux de
la Force publique pour l'élection du Président de
la République scrutin du 21 mars 2021

DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

District	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Mabombo	Ecole primaire de Mabombo	01
SOUS-TOTAL	10	10
TOTAL	11	11

DEPARTEMENT DE LA CUVETTE

Districts	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Boundji	Ecole de Boundji	01
Ngoko	CEG de Ngoko	01
Ntokou	CEG de Ntokou	01
SOUS-TOTAL	03	03
TOTAL	11	11

Communes	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Owando	Ecole paramédicale	01
Oyo	Ecole Moussa Eta	01
	Siège des villages Oko et Mpama	01
SOUS-TOTAL	03	03
TOTAL	11	11

DEPARTEMENT DU NIARI

District	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Moutamba	Tsimba CQ	01
SOUS-TOTAL	14	14
TOTAL	16	16

DEPARTEMENT BRAZZAVILLE

District	Centres de vote	Nbre de bureaux de vote
Ile Mbamou	Ecole Linsanga	01
SOUS-TOTAL	16	31

Le reste sans changement

Article 2: *Le présent arrêté qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal de la République du Congo*

Fait à Brazzaville, le 4 mars 2021

Raymond Zéphirin MBOULOU



ÉMETTEUR
République du Congo

“ Mobilisons notre
épargne pour
**l'avenir
du Congo** ”

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

«**Emprunt Obligataire du Congo (EOCG) 6,25% NET 2021 - 2026**»



PÉRIODE DE
SOUSCRIPTION :
**Du 12 au
20 mars 2021**



MONTANT
DE L'ÉMISSION :
**100
milliards
de FCFA**



TAUX D'INTÉRÊT :
6,25%*
net par an sur 5 ans
*exonérés de tout impôt
et taxe en zone CEMAC

ARRANGEUR :



CHEF DE FILE :



TRIBUNE LIBRE

Sans patriotisme, comment gérer Hong Kong?

—Quelques notes relatives à la décision sur le perfectionnement du système électoral de la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong par l'Assemblée populaire nationale de Chine.

Le 11 mars, l'Assemblée populaire nationale (APN) de Chine a adopté à une large majorité la décision sur le perfectionnement du système électoral de la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, en mettant l'accent sur le principe de l'«administration de Hong Kong par les patriotes». Cela constitue une autre initiative majeure prise par les autorités centrales chinoises pour améliorer le système juridique et politique de Hong Kong suite à l'application de la « Loi de la RAS de Hong Kong sur la sauvegarde de la sécurité nationale». La communauté internationale suit de près ce sujet d'importance pour la Chine et prête à confusion. En réponse, je voudrais clarifier des points clés de ce dossier.

1.Y a-t-il une démocratie à Hong Kong sous la domination coloniale britannique?

Pendant plus de 150 ans de la colonisation britannique, les Hongkongais ne jouissaient d'aucun droit de démocratie, même pas celui de protestation dans la rue. C'est surtout après le retour de Hong Kong que les autorités centrales chinoises ont effectivement assuré les droits démocratiques et de libertés sans précédent des Hongkongais. Selon la décision ci-dessus, un comité électoral sera établi à Hong Kong qui sera largement représentatif, conformément aux conditions locales réelles, et reflétera les intérêts globaux de la société, afin de mieux protéger le droit d'élire et d'être élu des résidents permanents de Hong Kong.

En regardant en arrière, la Chine et les pays africains dont le Congo ont tous des souvenirs douloureux de l'histoire de l'agression colo-

niale. À l'heure actuelle, l'Assemblée populaire nationale de Chine améliore le système électoral de la RAS de Hong Kong pour mieux protéger les droits démocratiques des Hongkongais et éliminer complètement les menaces restantes de la colonisation à Hong Kong. Je suis convaincu que les amis africains et les personnes perspicaces internationales appuieront pleinement ce mouvement juste.

2. Le perfectionnement du système électoral de Hong Kong est-il nécessaire ?

Non seulement nécessaire mais aussi urgent. Ces dernières années, l'actuel système électoral de Hong Kong a présenté des lacunes et des défauts manifestes, qui offrent un accès aisé aux fauteurs de troubles antichinois. Ces derniers prônent l'indépendance de Hong Kong, défient l'autorité centrale, font obstruction à l'administration du gouvernement de la RAS de Hong Kong et agissent de connivence avec des forces hostiles extérieures. Ces actes bouleversent gravement l'ordre constitutionnel et l'État de droit de Hong Kong, et remettent en cause la stabilité globale de la société hongkongaise. Les faits susmentionnés montrent un grand besoin pour les autorités centrales de la Chine de prendre les mesures nécessaires pour améliorer le système électoral de Hong Kong, éliminer les dangers latents et les risques institutionnels, et s'assurer que la pratique de la politique d'« un pays, deux systèmes » évolue dans le bon sens.

3-Est-ce que l'APN de Chine a le droit de perfectionner le système électoral de Hong Kong ?

Absolument oui. La question liée au système politique s'inscrit dans les attributions des

autorités centrales. Comme Hong Kong fait partie intégrante du territoire chinois, son système électoral est un système électoral local, la conception, le développement et le perfectionnement de celui-ci n'est rien d'autre qu'une affaire intérieure de la Chine.

Du point de vue de la Loi chinoise, comme le prévoit la Constitution de la Chine « le système adopté par une RAS doit être défini par l'APN à travers la loi », le perfectionnement du système électoral de la RAS de Hong Kong est parfaitement constitutionnel.

Du point de vue de l'usage international, la définition d'un système électoral local par l'État (les autorités centrales) est une pratique commune aux États unitaires. Citons l'exemple du Royaume-Uni dont les systèmes électoraux ont été définis par les autorités centrales britanniques et l'exemple de la France dont les systèmes électoraux ont été définis par le Parlement français. C'est aussi le cas pour de nombreux pays africains y compris le Congo. Pour le cas de la Chine qui est un État unitaire, il est tout à fait justifié et légitime que les autorités centrales de la Chine aient perfectionné le système électoral de la RAS de Hong Kong.

4. Est-ce qu'il y a le bien-fondé sur le principe dit «administration de Hong Kong par les patriotes»?

Absolument. Déjà dans l'histoire, le camarade Deng Xiaoping avait indiqué en 1984 que Hong Kong devrait être gouverné par les Hongkongais patriotes. L'«administration de Hong Kong par les patriotes» est le noyau dur de la politique d'« un pays, deux systèmes ». Comme une région d'administration spéciale de la République populaire de Chine, la gestion

et la gouvernance doivent être prises en main par des patriotes.

Aucun pays du monde ne confierait la gouvernance d'une partie de son territoire à des personnes qui n'ont aucune loyauté envers la patrie et la nation, et qui se vantent et agissent pour la sécession de la patrie. Par exemple, les agents des services publics des États-Unis devraient prêter serment au drapeau national avant leur prise de fonction. Et selon la loi sur la prestation de serment du Royaume-Uni votée en 1868, tous les députés de la chambre des communes doivent prêter serment d'allégeance au roi.

Pour finir, j'aimerais citer une déclaration faite par le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères Wang Yi à l'occasion de la conférence de presse de la 4^e session plénière de la 13^e Assemblée populaire nationale : Hong Kong est une région administrative spéciale de la Chine et fait partie de la République populaire de Chine. Comment peut-on espérer que quelqu'un aime vraiment Hong Kong s'il n'aime même pas sa patrie ? Aimer Hong Kong et aimer la patrie s'inscrivent parfaitement dans la même ligne. Nous sommes déterminés à poursuivre la politique d'« un pays, deux systèmes », le principe de l'« administration de Hong Kong par les Hongkongais » et d'« un haut degré d'autonomie », et nous sommes convaincus d'assurer à Hong Kong un avenir encore plus radieux.

S.E.M. MA Fulin
Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire
de Chine en République du Congo

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, Boulevard Denis-Sauvage - N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

ZONE CÉMAC

Une nouvelle gamme de billets et pièces de monnaie bientôt en circulation

L'institut d'émission de la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale) serait en train d'effectuer les derniers réglages sur son projet de mise en circulation des nouveaux billets et des pièces de monnaie. Des spécimens des billets fuitent depuis quelques jours sur internet.

La BEAC va prochainement mettre en circulation de nouvelles coupures de billets de banque, 500, 1000, 2000, 5000 et 10000 FCFA, en remplacement des billets actuels lancés officiellement le 24 novembre 2003 et qui devraient normalement être retirés de la circulation depuis 2012. En Afrique centrale, le renouvellement des coupures de billets et des pièces s'opère en principe tous les dix ans. C'est à l'issue de la session ordinaire du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac), tenue le 2 octobre 2019, au siège de la Banque centrale (Yaoundé), que le renouvellement des billets a été révélé. « En effet, le comité a pris acte du lancement des travaux de conception d'une nouvelle gamme de billets BEAC (...) Conformément à l'article 33 des statuts de la BEAC, il engage le gouvernement de la Banque

centrale à finaliser les travaux nécessaires à la création et à la mise en circulation progressive de cette nouvelle gamme, dans les meilleurs délais possibles », indique le communiqué de l'institution communautaire. Si des sources de la Banque centrale confirment l'information au sujet des spécimens des nouveaux billets, elles ne précisent pas pour autant que ce sont ces spécimens qui seront effectivement la nouvelle gamme que la BEAC s'apprête à mettre en circulation, ou ces spécimens font simplement partie des échantillons sur lesquels la banque centrale travaille. « Pour l'instant, l'information relative à la nouvelle gamme de billets n'est pas à mettre à la disposition du public », a déclaré une source autorisée citée par le média Investir au Cameroun. À l'observation, il est difficile de ne pas admettre que la gamme

de billets ayant fuité est interne à la BEAC. Car, en plus des armoiries de la banque centrale qui y sont visibles, l'on observe sur ces billets de 500, 1000, 2000, 5000 et 10 000 FCFA le vœu de promouvoir pour la première fois toutes les langues officielles en vigueur dans la zone Cémac, notamment le français, l'anglais, l'arabe (Tchad) et l'espagnol (Guinée équatoriale). Tout comme les billets de gamme 2002, encore en circulation, la BEAC a voulu améliorer les caractéristiques techniques des coupures au même niveau des standards européens, de même que les formats des billets qui ont également été conçus avec un peu plus d'esthétique. Du point de vue sécuritaire, enfin, la BEAC a ajouté les dernières innovations technologiques en matière de fabrication des billets pour pouvoir éviter la contrefaçon ou les faux billets.

Fiacre Kombo



Des spécimens de billets en circulation sur le net/DR

AGRICULTURE

25 hectares de manioc en production à Makoua

Cinq coopératives bénéficiaires du fonds à coûts partagés du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), évoluant à Makoua, dans le département de la Cuvette, cultivent du manioc sur 25 hectares, soit cinq hectares par groupement.

Pour se rendre compte de l'évolution des activités après le décaissement par le projet de la première tranche de la subvention dont le montant global s'élève à plus de 35 millions FCFA, le Pdac a organisé une visite de terrain, le 13 mars, conduite par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Michel Elenga. « Nous sommes venus discuter avec vous pour savoir ce que vous avez réalisé avec l'argent reçu du Pdac. Nous sommes rassurés que la terre sur laquelle vous travaillez n'est pas objet à problème », a indiqué Michel Elenga. Rassurant le directeur de cabinet, le responsable de la coopérative « Offrande de la forêt et du sol », l'un des bénéficiaires, a indiqué qu'il avait signé un accord à durée indéterminée avec les propriétaires fonciers. « Sur ce point, il n'y a aucun souci à se faire », a-t-il lancé. Le premier financement du Pdac a permis à ce groupement en activité depuis 2009 et composé des membres d'une même famille, de faire l'abattage, le morcellage, le ramassage puis de s'acquitter de certaines charges. « Le Pdac est pour nous une bouffée d'oxygène. Nous leur disons merci », a reconnu le secrétaire du groupement, Prince Guélor Okouango. Outre les producteurs agricoles, le groupement agropastorale Jé-



Un champ de manioc/DR

hova Jiré production, spécialisé dans la pisciculture a été aussi visité. « Les jeunes travaillent bien, nous les félicitons. Tout ce que nous souhaitons c'est que les exploitations comme

celles relatives à la pisciculture soient faites sur une terre où la propriété foncière est bien établie. Car, les installations qu'on y érige sont plus ou moins de longue durée », a signifié le coor-

donnateur du Pdac, Isidore Ondoki. Après avoir ouvert à la circulation la piste Pamba-Odzaka-Okombe le 12 mars dernier, le Pdac s'active à la réhabilitation de celle reliant

Owando- Ikongono-Ollendet (44 km). Les travaux ont fait l'objet le 13 mars d'une visite de la délégation du ministère de l'Agriculture et du Pdac. L'ouvrage est réalisé par l'établissement Etami services et concerne la mise en place de la couche de forme, le bétonnage, le terrassement, la construction de quatre nouveaux dalots. Une fois terminée, cette piste permettra aux coopératives « Etinga », « Terre promise », « Offrande de la forêt et du sol », « xDzalala » et « Onoho Mbia Endzongadouma » d'évacuer facilement leur production vers les centres de consommation. Impraticable depuis quelques années, cette piste en réhabilitation soulage déjà les populations riveraines qui se déplacent en général par vélo. « Les sites agricoles que nous avons visités justifient le choix de la réhabilitation de cette piste. Nous avons constaté qu'il y a beaucoup de bénéficiaires du Pdac sur la piste ainsi que d'autres exploitants agricoles », a expliqué Isidore Ondoki. Financé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 60 milliards de FCFA, le Pdac a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles.

Lopelle Mboussa Gassia

GENRE

Les femmes invitées à s’impliquer dans la gestion de la société

Le collectif des animatrices de jeunesse et de sport a invité le 14 mars les femmes à prendre des initiatives afin de jouer pleinement leur rôle dans la société.



Les participants/Adiac

Placés sur le thème: « leadership féminin », les échanges ont permis aux participants (femmes et hommes) d’être édifiés sur les droits des femmes, le respect des droits humains, l’autonomie des femmes, les droits et devoirs d’une femme au foyer. « Nous avons débattu du thème concernant le leadership féminin. Nous constatons de plus en plus que la journée du 8 mars n’est réservée qu’aux moments de fête et de distraction. Il est temps de revoir les choses et de demander à nos sœurs de réfléchir sur les moyens pouvant permettre d’éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes. Nous devons nous engager car, nous donnons la vie et nous devons aussi sauvegarder la vie », a expliqué Gipsy Manthéas, présidente du collectif des animatrices de jeunesse et de sport.

Rude Ngoma

PLUIE DILUVIENNE

Scènes de désolation sur l’axe Texaco-Tsiémé

La pluie qui s’est abattue sur Brazzaville le 16 mars a occasionné de nombreux dégâts matériels. Les populations vivant au bord de la rivière Tsiémé et autres cours d’eau de la capitale ont vu leurs habitations être inondées.



Une passerelle inondée

Pont sous les eaux, maisons inondées, certaines personnes ont quitté leurs habitations pour se réfugier soit chez les voisins, soit ailleurs. Plus la pluie dure, plus les bords des cours d’eau sont submergés rendant difficile la traversée des ouvrages d’art. Pour traverser le pont de la Tsiémé à pied, il faut se faire porter au dos par des

jeunes moyennant finance ou faire usage d’un véhicule 4x4. Les riverains de la Tsiémé et les usagers de la route souhaitent que les pouvoirs publics procèdent au curage du cours d’eau qui se jette dans le majestueux fleuve Congo, afin qu’ils se mettent à l’abri des tracasseries en saison de pluies.

Guillaume Ondze

COVID-19

Les Congolais ont négligé les mesures barrières

Le constat devient réel et ahurissant sur le port des bavettes et autres mesures au Congo. En effet, ayant écouté la baisse des statistiques des contaminés au niveau national et vu l’arrivée sur le territoire national des premières molécules du vaccin chinois, les Congolais ont négligé l’application des mesures barrières

En rapport avec l’évolution de la pandémie du coronavirus sur le territoire congolais, il ressort du communiqué de la coordination nationale de gestion de ladite pandémie que la décrue de l’épidémie de Covid-19 amorcée en janvier 2021 s’est poursuivie en février. Le nombre de malades et celui des décès enregistrés dans le pays sont en baisse. Le taux de positivité fléchit légèrement et passe à 6% au mois de février 2021. Ainsi, sur l’ensemble du territoire, il est noté : « On ne comptait, en date du 26 février 2021, que 66 malades hospitalisés dont 50 à Brazzaville. Un mois plus tôt, soit le 28 janvier 2021, ils étaient 151 dans les différentes structures sanitaires du pays. Suivant les indications du ministère de la Santé, du 14 mars 2020 au 3 mars 2021, notre pays a recensé au total 9.179 cas positifs à la Covid-19, sur un peu plus de 100.000 personnes testées, soit un taux de positivité na-

tional de 8,8%. Au 22 février, 7.514 personnes étaient déclarées guéries et 1.178 cas actifs étaient comptabilisés ; 131 décès sont à déplorer depuis le 14 mars 2020, soit un taux de létalité de 1,45% ». Bien que les statistiques des malades aient baissé sur le territoire national, il n’a jamais été question de l’abandon des mesures barrières contre cette pandémie de la covid-19. Et parmi des décisions qui avaient été reconduites, il y a entre autres : Adapter et poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention, Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières,

Rendre obligatoire le port du masque de protection par chaque personne participant à un rassemblement à caractère politique, Mettre à la disposition de tous les participants à un rassemble-

Congolais, le spécialiste de la question au Congo, en l’occurrence le Pr Alexis Elira Dokekias, soulignait le 8 mars à Brazzaville, au cours d’une conférence de presse, la nécessité de renforcer les mesures actuelles de lutte contre la pandémie de coronavirus et d’introduire la vaccination. « Nous allons recevoir le mercredi 10 mars, par vol Ethiopian, nos premières doses de vaccin. Sans me tromper, je peux vous dire qu’avant le vote des agents de la force publique nous allons commencer à inoculer les premières doses de vaccin. Ceci se fera conformément

au plan national de vaccination qui a été élaboré et adopté, solidifié avec l’appui des partenaires », a-t-il indiqué, tout en annonçant que les techniciens étaient déjà à pied d’œuvre pour la réussite de cette opération de vaccination. Le président de la commission «prise en charge de Covid-19» a également insisté sur l’obligation d’observer et de poursuivre les mesures de prévention pendant et après la campagne électorale. « La pandémie de Covid-19 ne va pas nous quitter avant décembre 2021 », a prévenu le Pr Alexis Elira Dokekias. Notons que seule la conscience individuelle et collective doit guider les Congolais vis-à-vis de cette pandémie, car il n’a jamais été question de fouler aux pieds les mesures de lutte que recommande la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Faustin Akono

« Nous allons recevoir le mercredi 10 mars, par vol Ethiopian, nos premières doses de vaccin. Sans me tromper, je peux vous dire qu’avant le vote des agents de la force publique nous allons commencer à inoculer les premières doses de vaccin. Ceci se fera conformément au plan national de vaccination qui a été élaboré et adopté, solidifié avec l’appui des partenaires »,

FRANCE/AFRIQUE

Laurent Bigot n'est pas favorable que «la France décide de la manière dont l'Afrique doit fonctionner»

Interviewé par le magazine New Africa, l'ancien ambassadeur de France critique, sans langue de bois, la politique de la France en Afrique. Il déplore son paternalisme et la diminution des moyens, et plaide pour des partenariats en faveur des aspirations des peuples et des Etats.

A quelques mois de la fin du mandat du président actuel Emmanuel Macron, Laurent Bigot, ancien ambassadeur de France, préfère attendre son terme pour tirer un bilan. Il constate une similitude de style entre Emmanuel Macron et ses prédécesseurs : « On entretient un regard condescendant et paternaliste sur l'Afrique. Comme sous Nicolas Sarkozy et François Hollande, on déplore une méconnaissance grandissante de l'Afrique, dont les institutions françaises s'éloignent ». Laurent Bigot n'est pas favorable que « la France décide de la manière dont l'Afrique doit fonctionner [...] et mettre en œuvre une politique et des stratégies qui défendent nos intérêts [français], dont nos valeurs font partie », précise-t-il. La baisse de la présence fran-

çaise en Afrique Laurent Bigot explique sa position, à travers la diminution de la présence diplomatique, culturelle et de coopération de la France, qui se recroqueville et « considère les questions africaines comme des questions de politique intérieure sous l'angle de la migration et par l'hystérisation de la question de l'Islam ». Il note également une diminution du personnel de la cellule africaine et son déclasserment, désormais sous l'autorité du conseiller diplomatique de l'Elysée. En bref, une « perte de connaissances et de spécificité de l'Afrique dans les institutions ». Ce qui traduit, selon lui, le désintéressement de la France au continent africain. Il émet des réserves sur le Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA), « au fonctionnement opaque, à l'utilité incertaine ».

Changer le rapport à l'Afrique Le rapport à l'Afrique a changé parce que le continent et la France ont changé rappelle le diplomate : «Nous avons traité pendant des années nos partenaires africains au mieux avec condescendance et paternalisme, parfois avec des pointes de racisme. Le discours fondateur de la politique africaine d'Emmanuel Macron reste celui de Ouagadougou où le président du Burkina Faso est resté assis sans rien dire sur un trône, comme une sorte de roi nègre tandis qu'Emmanuel Macron devisait pendant une heure et demie sur ce que l'Afrique devrait faire pour s'en sortir, ce qui ne choque personne ». Ajoutant : «On n'a pas décolonisé ce discours-là dans nos esprits. C'est pourquoi un sentiment anti-Fran-

çais monte dans la jeunesse africaine, en particulier francophone, qui ne veut plus être considérée comme ses aînés. Il faut renouveler ce rapport ». **Les militaires doivent rester à leur place** Au sujet du Sahel, Laurent Bigot regrette que l'on demande aux militaires français de résoudre des problèmes qui ne relèvent pas de leur compétence, citant la gouvernance, l'organisation de l'État. Une équation qui n'est pas faite pour les militaires. Si Serval a été une réussite, «Barkhane n'a que quelques succès tactiques et demeure un échec », selon lui. Et concernant les alternances en Côte d'Ivoire, au Niger, au Tchad et en Guinée, Laurent Bigot est direct : «Ce n'est pas notre mission, nous ne sommes pas chargés de décider la manière

dont l'Afrique doit évoluer. On a le devoir de porter un regard pour analyser la réalité et mettre en œuvre une politique et des stratégies qui défendent nos intérêts, dont nos valeurs font partie.[...] Nous ne sommes pas en charge du développement de l'Afrique mais nous devons construire un partenariat où chacun défend ses intérêts et où on négocie». Le diplomate est plutôt favorable à un nouveau partenariat : «définir des objectifs, des moyens pour les atteindre, en menant des évaluations, puis confronter les partenaires, demander leur avis sur ces projets, et y trouver les solutions. [Et en cas d'échec] il va falloir avoir l'objectivité de dire on arrête, sinon nous perdons énormément de crédibilité ». Noël Ndong



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr



PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Objet : Marché par Entente Directe avec le groupement MBTP-CELEC pour les fournitures et travaux de réhabilitation des 15 postes de transformation électrique et lignes MT/BT associées à Pointe-Noire.

Méthode : Sélection par Entente Directe.

1.Attributaire du marché
Nom : Groupement MBTP-CELEC, Rond-point Jacques OPANGAULT, face CRNA-Moukondo, BP : 283, Tél : 05 304 63 92, Brazzaville-République du Congo.

Montant de l'offre soumise : 1 512 997 813 Francs CFA toutes taxes comprises.
Montant de l'offre négocié : 1 251 353 032 Francs CFA toutes taxes comprises.

2.Conclusion :
Le marché est conclu pour un montant du Marché d'Un Milliard Deux Cent Cinquante-Un Millions Trois Cent Cinquante Trois Mille Trente Deux (1.251.353.032) Francs CFA toutes taxes comprises (TTC) soit Sept Cent Soixante Quatre Mille Soixante Onze Euros (764.071) et Sept cent cinquante millions cent cinquante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix (750.155.490) Francs CFA.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2021

Maurice BOUESSO. /



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr



PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Objet : Marché par Entente Directe avec le groupement MBTP-CELEC pour les fournitures et travaux de réhabilitation de 25 postes de transformation électrique et lignes MT/BT associées à Brazzaville.

Méthode : Sélection par Entente Directe.

1.Attributaire du marché
Nom : Groupement MBTP-CELEC, Rond-point Jacques OPANGAULT, face CRNA-Moukondo, BP : 283, Tél : 05 304 63 92, Brazzaville-République du Congo.

Montant de l'offre soumise : 1 511 891 631 Francs CFA Toutes taxes comprises.
Montant de l'offre négocié : 1.462.103.267 Francs CFA Toutes taxes comprises.

2.Conclusion :
Le marché est conclu pour un montant du Marché d'Un Milliard Quatre Cent Soixante Deux Millions Cent Trois Mille Deux Cent Soixante Sept (1.462.103.267) Francs CFA TTC soit Sept Cent Douze Mille Neuf Cent Quarante-huit (712.948) Euros et Neuf Cent Quatre-Vingt-quatorze millions Quatre cent Quarante Mille Cent Soixante Douze (994.440.172) Francs CFAFCFA.

Fait à Brazzaville, le 12 mars 2021

Maurice BOUESSO. /

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les artistes apprécient le volet culturel du projet de société de Denis Sassou N’Guesso

Ils l’ont exprimé à l’occasion des échanges publics sous forme de meeting avec la division chargée des relations avec les organisations de la société civile et les associations socioprofessionnelles, tenus au rond-point de la Case de Gaulle à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville.

La division chargée des relations avec les organisations de la société civile et les associations socioprofessionnelles du candidat Denis Sassou N’Guesso a réuni les associations des artistes musiciens et sapeurs pour leur dire la volonté de leur candidat de penser aux artistes sous diverses formes. L’occasion était bien indiquée pour le secrétaire général de l’Union des musiciens congolais (UMC), Romain Gardon, de transmettre un message à l’endroit du candidat par le biais de cette division placée sous la responsabilité de Lydia Mikolo et représentée pour la circonstance par madame Ebina Ekambi. Pour Romain Gardon, l’un des plus grands maux dont souffre la culture au Congo est juridique. En effet, la plupart des lois qui régissent le secteur culturel ne sont plus d’actualité. Pour les artistes ces lois doivent être totalement révisées et actualisées en les adaptant à la réalité du moment. « Nous nous réjouissons que le candidat Denis Sassou N’Guesso ait pensé à cela. On a construit beaucoup de stades, mais il n’y a pas de salles de spectacles, de bibliothèques, de musées. Dieu merci ! La réponse à toutes ces questions se trouve dans son projet de société à la page 52. Nous le soutenons. Mais s’il ne le fait pas, nous allons lui rappeler ses promesses non réalisées », a déclaré



Un sapeur brandissant le projet de société du candidat Denis Sassou N’Guesso (crédit photo/Adiac)

le secrétaire général de l’UMC. Michel Boyibanda, doyen des artistes musiciens, a remercié tous ceux qui les ont réunis. Comme Romain Gardon, il a indiqué qu’ils sont venus pour soutenir le candidat Denis Sassou N’Guesso. En même temps il a profité de l’occasion pour rappeler que les musiciens en particulier et le secteur culturel en général est en train de traverser des moments difficiles. Les mesures prises suite à la pandémie de la Covid-19 n’arrangent aucun artiste. Il a cité le cas de Chairman Jacques Koyo qui est

malade et il n’y a personne pour s’occuper de lui, ce n’est pas normal pour quelqu’un qui a marqué la musique congolaise, dit-il. Ce dernier (Chairman Jacques Koyo) présent à l’activité tout titubant, a lancé l’appel aux artistes à voter Denis Sassou N’Guesso. « Je veux que Denis Sassou N’Guesso reste au pouvoir pour maintenir la paix au Congo. Regardez dans d’autres pays comment les Djihadistes et Boko-Haram menacent et tuent, alors que nous sommes en paix, comment ne pas vouloir que ce-

lui qui maintient cette paix reste au pouvoir ? ». Jacques Koyo pense que les musiciens sont négligés. « Voici plus d’une année que nous ne nous produisons pas à cause de la pandémie de la Covid-19. Les producteurs ne nous versent rien, alors que la société d’électricité dépose ses factures, la société de distribution d’eau dépose ses factures, nous devons aussi payer les maisons en locations, nourrir des enfants. Comment allons-nous vivre ? Aujourd’hui vous nous appelez, après les élections on ne

vous verra plus. Les musiciens sont abandonnés à eux-mêmes. Comme nous voulons de Denis Sassou N’Guesso, nous sommes obligés de venir, même dans mon état de malade », a signifié l’artiste. Après avoir écouté les artistes, madame Ebina Ekambi à, au nom de Lydia Mikolo, chef de la division, reconnu qu’aucun pays ne peut vivre sans sa culture. D’ailleurs sous d’autres cieux, la culture fait vivre tout un pays. En ce qui concerne la vision du candidat Denis Sassou N’Guesso, chacun a compris ce qui a été lu dans son projet de société à l’axe 7 concernant le volet culturel. Aux artistes, Ebina Ekambi dit les avoir entendus. « Vous êtes des monuments (là je m’adresse à Chairman Jacques Koyo et Michel Boyibanda), nous avons été bercés par votre musique. Lorsque vous prenez le micro c’est soit pour défendre un projet de société, soit pour dénoncer. Nous vous disons merci, car il y a certaines mœurs qui ont été effacées parce que les artistes se sont levés. Par rapport à ce qui a été dit, certaines infrastructures seront édifiées. On aura besoin des nouvelles bibliothèques, vous aurez besoin de vous déployer, d’exister, et pour cela il faudra que les pouvoirs publics vous accompagnent, je crois que ça sera fait », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

LITTÉRATURE

Dolisie s’apprête à accueillir les écrivains du Congo

La journée mondiale du livre et du droit d’auteur sera célébrée le 23 et 24 avril à Dolisie en présence du préfet du département du Niari.

La journée mondiale du livre et du droit d’auteur réunira les écrivains de Brazzaville, de Pointe-Noire et de plusieurs autres départements du Congo. Le programme a été arrêté après la réunion de travail des directeurs départementaux du livre et de la lecture publique du Niari

et de Pointe-Noire tenue la semaine dernière dans la capitale de l’or vert. Lors de ces festivités, le public aura droit aux exposés sur différents thèmes portant sur la connaissance des métiers de la chaîne du livre et des droits des écrivains, des échanges à bâtons rom-



Quelques écrivains du Congo/DR

pus avec les élèves de l’école d’excellence de Mbounda et des deux lycées de Dolisie. L’excursion à l’église catholique de Louvakou et la soirée théâtrale sont les autres

activités programmées à cet effet. Signalons que la célébration de la journée mondiale du livre et du droit d’auteur à Dolisie bénéficiera du sou-

tien des partenaires tels le salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard, le Pen Centre Congo, le Forum des gens de lettres. **Hervé Brice Mampouya**

AVIS DE RECHERCHE

Résidence Colombe (Hôtel), recherche une réceptionniste.
Salaire mensuel de base : 75.000frs
Prime de caisse : 15.000frs
Prime de panier : 25.000frs
Expérience souhaitée.
Contrat à durée déterminée (6mois)
Contact : 05 556 15 17/06 626 52 79.
La Poudrière Mougali

ELECTIONS 2023 EN RDC

Le Parlement européen pour « un processus électoral crédible »

Tout en insistant sur la nécessité d’organiser les élections dans le délai constitutionnel, le Parlement européen appelle le gouvernement congolais « à garantir une sécurité durable dans l’est de la République ».

Dans un communiqué rendu public le 16 mars, le Parlement européen a dit tenir, selon sa résolution du 11 mars 2021, au caractère impératif de l’organisation des élections en 2023, en République démocratique du Congo (RDC). « *Le Parlement souligne qu’il importe d’organiser un processus électoral crédible en 2023 et de garantir une sécurité durable dans l’est de la République* », peut-on lire dans ce communiqué.

Le Parlement européen se dit, par ailleurs, préoccupé de la corruption qui continue à sévir dans l’espace public et invite le gouvernement congolais à lutter contre cette dernière pour assainir les institutions publiques. « *Le Parlement européen invite le gouvernement de la RDC à assurer une meilleure gouvernance à tous les niveaux de l’État et de la société, y compris les finances publiques et la lutte contre la corruption* », a souligné ce document. Et d’indiquer que le Parlement européen attend du gouvernement congolais que « *le mécanisme de sanctions de l’Union soit utilisé pour lutter contre la corruption* ». Cette résolution sur laquelle se base ce communiqué, rappelle-t-on, avait principalement statué sur le meurtre, en février dernier, de l’ambassadeur italien en RDC, Luca Attanasio, son garde du corps et un chauffeur du Programme alimentaire mondial, dans une attaque dans l’est du pays, ainsi que la situation sécuritaire dans toute cette partie de la RDC.

La problématique sur le délai des élections attendues en 2023, indique-t-on, est soulevée au lendemain du communiqué des évêques qui, dans leur message du 1er mars, s’étaient montrés intransigeants à un éventuel glissement. Alors qu’une certaine opinion, qui s’appuie sur les déclarations des proches de Félix-Antoine Tshisekedi, accuse le pouvoir en place de vouloir « glisser », l’Union pour la démocratie et le progrès social, qui ne cache pas sa volonté de conserver le plus longtemps possible le pouvoir, écarte cette possibilité de glissement ou de la conservation du pouvoir par la fraude. Pour le parti de Félix Tshisekedi, en effet, « *le chef de l’État, qui tient au respect du délai consacré par la Constitution n’a aucunement l’intention d’aller vers un glissement* ».

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Simba tenue en échec par RCK à Kolwezi

Au terme d’une partie spectaculaire et à rebondissements, l’AS Simba de Kolwezi et le Racing Club de Kinshasa se sont quittés sur un nul de deux buts partout, en match de la 22e journée du championnat national de football.

L’AS Simba de la province de Lualaba et le Racing Club de Kinshasa (RCK) n’ont pas réussi à se départager, le 14 mars, au stade Dominique Diur de Kolwezi. Les deux équipes se sont séparées sur une égalité de deux buts partout, au terme d’une partie très engagée comptant pour la 19e journée du 26e championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les deux formations ont eu chacune son temps fort au cours d’un match à rebondissements.

Profitant de la pression de Simba évoluant à domicile, les joueurs de RCK ont été les premiers à ouvrir la marque à la 17e minute par Mabiala Kinkela. Malgré ce but, la défense des Kamikazes de Lualaba est demeurée hésitante, manquant d’assurance jusqu’au deuxième but des joueurs venus de Kinshasa à la 45e minute, une réalisation de Ngaba Makuba. Pour la première fois depuis le début de la saison, le Racing Club de Kinshasa menait au score par deux buts à zéro à la pause face à un adversaire.

Revenus avec un discours déterminant de l’entraîneur Omer Mbayo, les Kamikazes se sont jetés dans la bataille en deuxième période. Et rapidement, ils ont réduit l’écart à la 46e minute par Seydou Mpyoi. Et à la 51e minute, Alidor Walema a égalisé pour les locaux, au grand dam des joueurs du RCK qui ont littéralement laissé filer une victoire qui se dessinait assez aisément à la fin de la première période. Et il n’y a plus eu de but jusqu’à la fin de la rencontre.

Au classement, Simba et RCK comptent chacun 17 points, occupant respectivement la 12e et la 13e place. Au prochain match, Simba jouera en match avance de la 22e journée, le 17 mars au stade Dominique Diur contre Don Bosco de Lubumbashi. Le Racing Club de Kinshasa s’opposera le 20 mars au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi contre le FC Saint-Eloi Lupopo, toujours en match avancé de la 22e journée.

Martin Engimo

BOULEVARD LUMUMBA

Le pont sur la rivière N’djili menacé d’effondrement

Cette situation perceptible depuis quelque temps a été accentuée par la dernière pluie qui s’est abattue sur la capitale congolaise et les provinces voisines.



Le pont sur la rivière N’djili se détruit

La pluie qui s’est abattue, le matin du 16 mars, sur la ville-province de Kinshasa et les provinces voisines a causé beaucoup de dégâts matériels et en vie humaine. L’on note, en effet, que quatre enfants d’une même famille ont été tués au quartier Mujinga, dans la commune de Kisenso alors que plusieurs maisons ont été emportées par les eaux.

En contrebas de cette municipalité, le pont jeté sur la rivière N’djili, le long du boulevard Lumumba, reliant les communes de Matete, de N’djili et de Masina, est menacé d’effondrement. Ce pont est plus menacé du côté de la commune de Masina, quartier Pétro-Congo où l’on voit une partie du garde-fou détachée de la chaussée, à la suite d’une cre-

vasse créée par l’éboulement de sol dû au délabrement du caniveau.

Des témoins avouent que cette situation a commencé à se manifester depuis quelque temps, notamment après les deux dernières pluies qui étaient tombées sur la ville. « *En passant sur l’endroit réservé aux piétons, le dénivellement du sol était perceptible depuis quelque temps. Mais personne ne faisait apparemment attention pour alerter l’autorité en vue de parer à ce catastrophe* », a expliqué un habitant de Matete. D’autres notent que malgré les appels lancés à l’endroit des autorités à ce sujet, ces cris n’ont pas eu d’échos. Il est rappelé que le boulevard Lumumba est la seule voie qui relie la

partie est de la ville - où se situe notamment l’aéroport international- à tout le reste de la capitale. En cas de l’effondrement total de ce pont, cette partie sera coupée du reste de la ville car il n’y a aucune autre voie de secours ou secondaire.

Alerté par ce dégâts, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, est descendu sur place avec les responbales de l’Office des voiries et drainages ainsi que les engins de cette entreprise pour lancer les travaux de réhabilitation et de sauvetage de ces ouvrages. Déjà, les travaux ont commencé et vont se poursuivre en vue de remettre en état ce pont dont la nécessité n’est pas à démontrer pour la ville-capitale et toute la République.

Lucien Dianzenza

HAUT-LOMAMI

Paul Ngoy Nsenga démarche pour la paie des enseignants à Malemba-Nkulu

Attentif aux préoccupations de ses électeurs, le député provincial du Haut-Lomami, Paul Ngoy Nsenga Binthelu, s’est impliqué dans le dossier de la paie des enseignants dont les salaires sont bloqués et a offert des vivres au corps féminin de la police à l’occasion du mois de la femme.

Le député provincial du Haut-Lomami a été sollicité par des enseignants des trente-sept écoles du territoire de Malemba-Nkulu dont les salaires, et les frais de fonctionnement sont bloqués quelques mois à la Trust Merchant Bank (TMB) qui s’occupe de la paie des enseignants dans cette partie de la province. L’élu local s’est donc saisi du dossier ayant souscrit favorablement aux requêtes des enseignants. Ces derniers lui ont prié de prendre contact avec les autorités provinciales, l’Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), le comité national et provincial de suivi de paie dans le Haut-Lomami, le ministre provincial de l’Education à Kamina (chef-lieu du Haut-Lomami) afin de plaider leur sort sur ce dossier de réclamation. Leurs salaires, primes et frais de fonctionnement versés logés à la

TMB ne sont pas libérés pour de raison de perte des cartes d’identité des bénéficiaires, ou encore de l’incohérence des noms sur les listes de paie.

Et Paul Ngoy Nsenga a rencontré ces responsables afin qu’ils se penchent sur ce dossier qui devenaient brûlant, afin d’y apporter une solution idoine. Et en réponse à cette préoccupation leur soumis par l’élu local, le sous-proved de Malemba 1 et le directeur provincial du Service de contrôle et de la paie des enseignants (Secope) de Haut-Lomami ont récemment transmis les listes des enseignants qui réclament le paiement des plusieurs mois d’arriérés de salaires versés par le gouvernement central et bloqués à la TMB. Les enseignants font ainsi confiance à l’implication du député provincial Ngoy Nsenga dans ce dossier, ainsi

que de toutes les autorités concernées, afin qu’ils rentrent dans leur droit salarial.

Don aux femmes de la police

Dans un autre registre de ses activités en faveur de la population, l’élu local a, dans le cadre du mois de mars dédié à la femme, fait un don des vivres au corps féminin de la police congolaise de Haut-Lomami à Kamina. Les femmes de la police ont vivement remercié le député provincial pour cet acte de générosité. « *Ce n’est pas donné à tout le monde d’avoir un cœur de partager avec ceux et celles qui manquent. Que notre Dieu tout-puissant vous protège et vous bénisse abondamment pour ce geste salutaire* ». Ce sont les mots de remerciements de la commissaire police de Kamina.

M.E.

MARCHÉ CENTRAL

Bientôt la démolition des installations

Les commerçants, les responsables des magasins pavillonnaires, conteneurs et kiosques ont été appelés à évacuer leurs biens qui se trouvent encore au marché central de Kinshasa, en vue de faciliter l'opération de démolition.



Les travaux de démolition et de reconstruction du grand marché de Kinshasa, Zando, ne vont plus tarder. Un communiqué de l'administration de ce marché rassure sur le début, dans les tout prochains jours, des travaux de

mars, un délai de trois jours, pour s'activer à ces recommandations. « *L'administration de ce marché informe tous les commerçants, les responsables des magasins pavillonnaires, conteneurs et kiosques d'évacuer tous leurs*

Il est rappelé que lors d'une séance tenue à l'Hôtel de ville de Kinshasa, après la visite des lieux, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, s'est inscrit pour la réhabilitation de ce lieu de négoce. Le président de la République a, à cette occasion, appelé les vendeurs de ce marché à intégrer les autres marchés provisoires aménagés par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, pour les contenir, en attendant les travaux qui seront effectués au grand marché. Félix Tshisekedi a également rassuré sur son suivi personnel de ces travaux de réhabilitation et de la modernisation de Zando. En attendant, la banque qui finance ces travaux a rassuré sur la disponibilité des financements et l'entreprise à qui ce projet a été octroyé s'est également dite prête à commencer les travaux de construction après la démolition des installations existantes.

Lucien Dianzenza

« **L'administration de ce marché informe tous les commerçants, les responsables des magasins pavillonnaires, conteneurs et kiosques d'évacuer tous leurs biens dans trois jours avant la démolition du site** »,

démolition des installations existantes sur ce lieu de négoce. Dans ce document, cette dernière dit attendre des commerçants, les responsables des magasins pavillonnaires, conteneurs et kiosques d'évacuer leurs biens. Ceux-ci auraient, selon le communiqué publié depuis le 11

biens dans trois jours avant la démolition du site », peut-on lire dans ce communiqué qui porte la signature de l'administrateur gérant (AG) de ce marché. L'AG du grand marché de Kinshasa prévient aussi sur des conséquences néfastes qui seront réservées à toute résistance.

ÉCONOMIE NATIONALE

Protéger la RDC d'un risque budgétaire

La faiblesse de l'activité économique et de la mobilisation des recettes internes contraint le prochain gouvernement de la République à enclencher urgemment des réformes. Il s'agit d'une des recommandations du gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo, à l'endroit du nouveau Premier ministre, Sama Lukonde

Deogratias Mutombo a fait part de trois préoccupations majeures au prochain Gouvernement de la République conduit par Sama Lukonde. Pour sa première préoccupation majeure, il a relevé des « risques internes » à « surveiller de près » en raison du contexte actuel très difficile. Le pays ne serait pas épargné d'un risque budgétaire si rien n'est fait pour contrer « la pression de plus en plus forte des dépenses publiques sur les recettes ». Sama Lukonde, affirme le gouverneur de la BCC, « doit tout miser sur les réformes nécessaires devant accroître significativement la mobilisation des recettes publiques afin

de faire face aux dépenses de plus en plus croissantes ». A ce stade, le contexte s'y prête car l'autorité monétaire a mis fin au financement budgétaire par les avances monétaires ou planches à billet depuis avril 2020. L'autre préoccupation majeure est plus économique. Elle concerne concrètement l'élaboration d'un Plan de relance économique. « Notre économie a besoin d'un Plan de relance économique réaliste, appuyé sur des mesures de relance budgétaire à travers, notamment, des réformes structurelles approfondies particulièrement sur la fiscalité pour améliorer la mobilisation des

recettes publiques », a-t-il poursuivi. Il s'agit de dégager les marges budgétaires nécessaires aux investissements publics qui deviennent de plus en plus rares. Quant à la troisième préoccupation majeure, elle concerne les financements intérieurs. Pour Deogratias Mutombo, il est important que le gouvernement de la République accorde une priorité aux actions visant à rassurer les banques commerciales considérées comme les investisseurs principaux sur le marché du Trésor. « L'objectif serait d'entrevoir, dans un avenir proche, l'implémentation du segment des titres obligataires parce que les bons du Trésor sont pour une courte période de trois mois ». L'idéal, a-t-il conclu, est que l'État arrive à lever des fonds à court, moyen et long terme pour les consacrer aux investissements publics.

Laurent Essolomwa

SPOILIATION D'UNE PARCELLE À BANDALUNGWA

Gode Mpoy à la rescousse de Martine Ngoy

Le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK), Gode Mpoy, a, lors d'une descente sur le terrain, réconforté la veuve Martine Ngoy et promis de se référer aux autorités compétentes pour que justice soit faite.



Gode Mpoy

Gode Mpoy a effectué, le 15 mars, une descente dans la commune de Bandalungwa, pour s'enquérir de la situation, dans l'affaire de spoliation d'une parcelle dans laquelle réside une veuve, Mme Martine Ngoy. Le pasteur a rassuré la victime de son engagement à suivre ce dossier jusqu'au bout. Arrivé sur place, dans la résidence à problème, le président de l'APK a réconforté la veuve Martine Ngoy visée par un vrai-faux jugement du Tribunal de grande instance (TGI) de Kinshasa/Kalamu, dans cette affaire qui l'oppose à une certaine Tambi Tangolo. A cette autorité de la ville-province, la prétendue victime a affirmé qu'elle détient un document officiel depuis 1982, dans lequel le feu président Mobutu lui aurait reconnu la propriété de cette parcelle. Martine Ngoy se dit surprise du jugement rendu par le TGI datant de 1970 qu'affiche l'autre partie, accordant à une certaine Tambi Tangolo le titre de propriété depuis 1982. Alors qu'elle n'a jamais fait l'objet d'une invitation judiciaire dans ce sens. S'adressant au speaker de l'APK, Martine Ngoy dit n'avoir jamais été traînée en justice pour ce dossier et s'étonne de l'arrêt que détient le camp antagoniste. Et d'ajouter que le titre de propriété qu'elle détient n'a jamais fait l'objet d'une attaque judiciaire. Elle dénonce, de ce fait, un procès fictif, qu'elle qualifie d'un « vrai-faux procès » entre Mme Tambi Tangolo et un certain Monema Pomate Gbiantene. Se disant respectueux des textes de la République, Gode Mpoy a appelé la population au calme et rassuré de son implication pour une issue heureuse de cette affaire. « Nous sommes de l'Etat de droit et non des dictateurs. Je vais, de ce pas, me rendre chez les autorités compétentes pour tirer au clair ce dossier », a-t-il indiqué. Ayant aussitôt quitté la commune Bandalungwa, le président de l'APK s'est rendu au parquet de grande instance de Kinshasa/Kalamu, source de ce jugement conflictuel. La parcelle en conflit est située dans la commune Bandalungwa sur l'avenue Mapezo 95

Christopher Khonde

AFFAIRE NTAGANDA

La CPI rendra son arrêt en appel à la fin du mois de mars

La chambre d'appel de la Cour a tenu des audiences, du 12 au 14 octobre 2020, pour entendre les observations des parties et des participants.

Dans un communiqué de presse, la chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé qu'elle rendra son arrêt sur les appels contre le verdict et la peine dans l'affaire le procureur contre Bosco Ntaganda, le 30 mars. En raison des restrictions liées à la covid-19, l'arrêt sera rendu sur une base partiellement virtuelle, avec la participation soit depuis le siège de la Cour soit en dehors de la Cour. Selon le communiqué, l'arrêt de la CPI sera lu en public par la chambre d'appel composée du juge Howard Morrison, juge président dans cet appel, du juge Chile Eboe-Osuji, du juge Piotr Hofmaski, de la juge Luz del Carmen Ibáñez Carranza et de la juge Solomy Balungi Bossa. Cet arrêt fera suite à l'ordonnance de réparation aux victimes à l'encontre de Bosco Ntaganda rendu le 8 mars par la chambre de première instance VI. La chambre de première instance VI avait condamné Bosco Ntagada, le 7 novembre 2019, à une peine totale de 30 ans d'emprisonnement pour dix-huit chefs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, commis en Ituri, en RDC, en 2002-2003. Ntaganda et le procureur avaient fait appel du verdict et Ntaganda avait fait appel du jugement sur la peine.

Jules Tambwe Itagali

PRÉSIDENTIELLE 2021

Kindamba prêt à poursuivre la marche vers le développement

La population de Kindamba, dans le département du Pool, a pris l'engagement d'élire le candidat Denis Sassou N'Guesso au cours d'une marche et d'un meeting organisés le 15 mars par le directeur local de campagne dans cette sous-préfecture, Isidore Mvouba.

Ils étaient nombreux, jeunes, femmes et hommes à avoir répondu à l'appel du directeur de campagne du candidat de la majorité présidentielle dans le district de Kindamba. Les forces vives de cette sous-préfecture ont rassuré la victoire du candidat Denis Sassou N'Guesso le 21 mars prochain.

« La jeunesse de Kindamba par ma voix, demande pardon à son excellence monsieur Denis Sassou N'Guesso, notre candidat. Elle s'engage solennellement à se mobiliser, se ranger derrière le guide, le candidat de l'espoir qu'elle va élire le 21 mars 2021 dès le premier tour à un pourcentage écrasant », ont promis les jeunes de Kindamba.

Même son de cloche du côté des sages dont le représentant, larmes aux yeux, s'est prosterné devant le président de l'Assemblée



Isidore Mvouba conduisant les troupes pendant la marche DR

nationale en demandant également pardon. « Je vais venir vers vous à genoux et vous le direz au président de la République que Kindamba s'est mis à genoux pour le désordre qui s'est passé là-bas. Tata Mvouba, trop c'est trop, nous avons trop perdu », a-t-il déclaré.

Prenant acte du pardon de

la population de Kindamba, le directeur local de campagne de Denis Sassou N'Guesso a reconnu que sa circonscription électorale est à la croisée de chemins. C'est ainsi qu'Isidore Mvouba a pris l'engagement, au nom du président candidat, que les projets retenus pour Kindamba vont être réalisés.

Il a également annoncé que le Pool sera le département pilote en matière agricole pendant les cinq prochaines années.

Selon lui, la chute drastique des cours du baril de pétrole depuis 2014 n'a pas permis au chef de l'Etat de concrétiser parfaitement son projet de société « La marche vers le développement ». A

cela, s'ajoute la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus qui sévit dans le pays depuis un an.

« Ces deux raisons ont gêné l'économie de notre pays. Malgré tout, les choses auraient pu s'arranger à Kindamba, mais entre-temps, hélas, il y a eu une fois de plus des troubles dans notre département mais particulièrement dans cette région des pays de Mpangala. Ces troubles ont gêné ce qui devrait être fait. Je n'ai pas envie de me justifier, mais si ces troubles n'avaient pas eu lieu, je suis sûr et certain que la route Ngambandzambala-Kindamba aurait été faite. Mais, cette route d'environ 45 km se fera », a-t-il rassuré, appelant la population à se mobiliser derrière le président candidat pour lui garantir une victoire dès le premier tour.

Parfait Wilfried Douniama

Les femmes de Bacongo soutiennent Denis Sassou N'Guesso

Les femmes du deuxième arrondissement, Bacongo, ont exprimé leur soutien au candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso, le 16 mars, lors d'une rencontre citoyenne avec Claude Alphonse Nsilou, directeur local de campagne du candidat dans cet arrondissement.

L'échange entre Claude Alphonse Nsilou et les femmes de Bacongo a porté sur l'élection présidentielle du 21 mars prochain. En sa qualité de directeur local de campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso dans cet arrondissement, il a voulu avoir leur appréciation sur le candidat de la majorité présidentielle. Librement, les femmes de Bacongo ont émis au directeur local de campagne ce qu'elles pensent de Denis Sassou N'Guesso.

Pédagogiquement, Claude Alphonse N'Silou leur a présenté, en laari, les raisons pour lesquelles elles doivent soutenir le chef de l'Etat sortant. Il a évoqué, entre autres, la nécessité de consolider la paix, seule condition d'une bonne existence.

Ainsi, en vue de garantir un scrutin apaisé à Ba-



Claude Alphonse Nsilou mobilise les femmes pour la victoire du candidat Denis Sassou N'Guesso

« L'élection doit être un moment de joie et de fête, comme cela se passe dans les pays de grande démocratie. En tant que mamans, dites à vos enfants de ne pas prendre ces moments comme une aubaine pour troubler l'ordre public. Nous devons éviter que Bacongo soit toujours considéré, à cause du désordre, comme la pierre d'achoppement du pays »

congo, Claude Alphonse N'Silou a exhorté les femmes du deuxième arrondissement, en tant que mères, à appeler leurs enfants à l'apaisement.

« L'élection doit être un moment de joie et de fête, comme cela se passe dans les pays de grande démocratie. En tant que mamans, dites à vos enfants de ne pas prendre ces moments comme une aubaine pour troubler l'ordre public. Nous devons éviter que Bacongo soit toujours considéré, à cause du désordre, comme la pierre d'achoppement du pays », a indiqué Claude Alphonse N'Silou.

Ayant été suffisamment édifiées, les femmes de Bacongo ont jugé la nécessité de réserver au candidat Denis Sassou N'Guesso, un suffrage massif le 21 mars prochain.

Firmin Oyé